Document généré le 23 fév. 2025 15:33

Continuité

CONTINUITÉ

Université Laval
Des pavillons sous observation

Bernard Serge Gagné

Numéro 124, printemps 2010

Il était une fois demain

URI : https://id.erudit.org/iderudit/62547ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gagné, B. S. (2010). Université Laval : des pavillons sous observation. *Continuité*, (124), 38–39.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

UNIVERSITÉ LAVAL

Des pavillons sous observation

Désireuse de conserver ses bâtiments modernes le plus longtemps possible, l'Université Laval a mis sous étude six pavillons dont elle souhaite effectuer la réfection. Une façon parmi d'autres de contribuer au développement durable, une priorité pour l'institution.

Construit en 1968 et abritant la bibliothèque de l'Université Laval, le pavillon Jean-Charles-Bonenfant fait partie des six édifices analysés.
Photo : Natasha Boissicat

Grâce à une modélisation volumétrique schématique, on peut comprendre la genèse du pavillon et orienter sa rénovation vers des interventions qui respecteront sa valeur architecturale.
Source : ABCP architecture

par Bernard Serge Gagné

À l'automne 2007, le Comité d'aménagement et de mise en œuvre (CAMEO) de l'Université Laval a demandé à ABCP architecture d'énoncer des principes d'intervention pour la conservation de ses bâtiments modernes, une démarche cohérente avec les préoccupations de développement durable de l'institution. L'exercice devait permettre d'orienter les équipes de professionnels impliquées dans la rénovation du parc immobilier vers des interventions respectueuses de sa valeur architecturale.

Les pavillons érigés entre 1950 et 1970, soit les pavillons Alphonse-Marie-Parent, Alexandre-Vachon, Charles-De Koninck, Jean-Charles-Bonenfant, Louis-Jacques-Casault et Paul-Comtois, ont ainsi été mis sous observation. Alors que leurs systèmes technologiques atteignent la fin de leur vie utile et demandent une mise à jour, leur enveloppe nécessite des soins majeurs de réfection.

Avant toute intervention de réfection, il faut comprendre les intentions conceptuelles des architectes et leur matérialisation. L'approche développée par ABCP architecture misait sur les aspects sculptural et matériel de l'architecture moderne comme prémisse à l'analyse. Les éléments constructifs, structuraux, de composition, de distribution interne et autres ont permis de déterminer les caractères essentiels à la préservation de l'intégrité des édifices. Par la suite, pour révéler ces composantes, cerner leur contribution à l'identité du bâtiment et démontrer leur interdépendance, une modélisation volumétrique schématique a été réalisée. La formulation de critères d'intervention précis et leur hiérarchisation ont conclu les travaux.

La démarche a mis en lumière la qualité architecturale de ces pavillons, issus d'un courant architectural international souvent mal aimé en raison de la froideur ou du brutalisme qu'il inspire. Elle a révélé la rigueur relative des architectes concepteurs et le caractère exceptionnel de ces édifices, qui contribuent à faire du campus de l'Université Laval un ensemble distinctif à l'échelle internationale.

Bernard Serge Gagné est architecte chez ABCP architecture.

L'Université Laval, un campus durable

En novembre 2008, l'Université Laval s'est dotée d'une politique institutionnelle de développement durable, qui remplace son ancienne politique de protection de l'environnement (1994). Son principal objectif : faire du développement durable une priorité afin d'assurer la cohérence de ses actions institutionnelles. Plus particulièrement, l'Université veut intégrer des objectifs de développement durable dans les plans de développement du patrimoine naturel, immobilier, culturel et intellectuel, et appliquer des critères de durabilité dans la construction, la rénovation et l'entretien du parc immobilier, de même que dans l'aménagement de son territoire. Pour consulter la politique et le plan d'action de l'institution, visitez le www.developpementdurable.ulaval.ca.
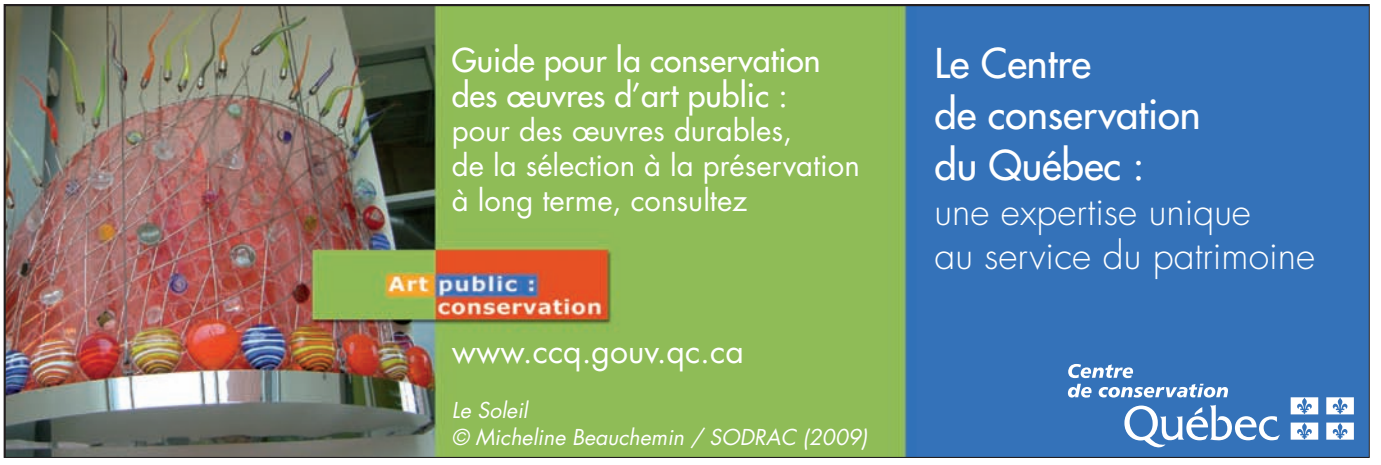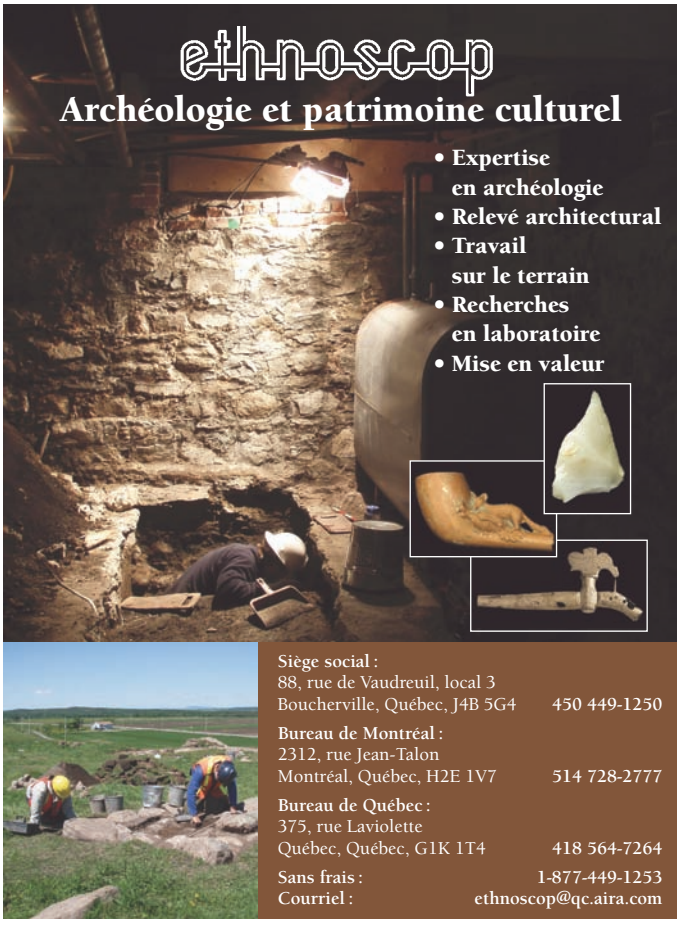
Claudie Tremblay, coordonnatrice Développement durable et environnement à l'Université Laval